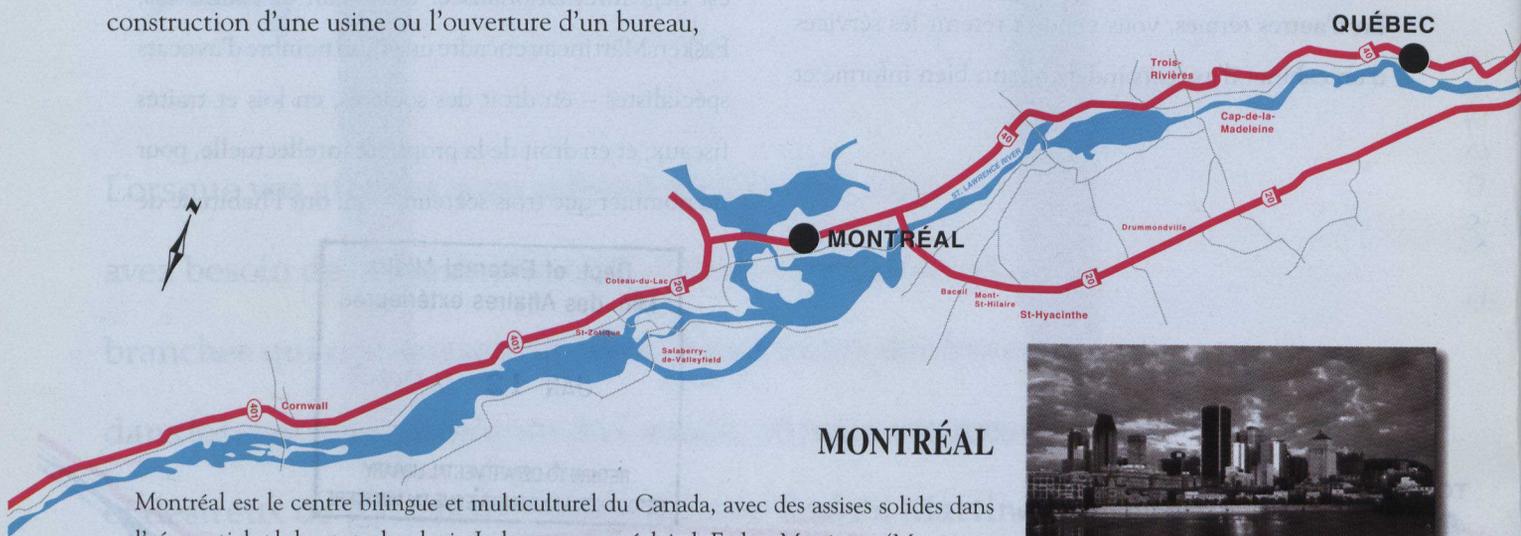


conseiller les entreprises étrangères sur comment faire des bonnes affaires avec le Canada ou la façon de s'y implanter.

Peut-être débuterez-vous vos activités canadiennes par l'acquisition d'une entreprise existante. Nos spécialistes en transactions d'acquisition ont accumulé des décennies d'expérience à conseiller les acheteurs d'entreprises de toutes sortes, ouvertes ou fermées, pour qu'ils s'assurent de tirer de leur achat tous les résultats escomptés. Dans tous les secteurs industriels et commerciaux, nos avocats cherchent à minimiser les surprises dans les transactions et à organiser chaque opération à l'avantage de nos clients.

Si la nouvelle entreprise entraîne l'achat ou la construction d'une usine ou l'ouverture d'un bureau,

nos avocats en droit immobilier et en droit de l'environnement sont en mesure de simplifier cette importante étape. Votre dénomination sociale et vos marques de commerce constituent un actif primordial que vous voudrez protéger au Canada: nos experts en marques, brevets et droits d'auteur vous conseilleront sur toutes les étapes à franchir. De saines relations de travail sont un élément clé du succès d'affaires: chez Fasken Martineau, un groupe d'avocats se spécialise dans ce domaine vital et complexe et peut vous aider à réaliser cet objectif sur une base permanente. Le groupe comprend des experts en immigration et en régimes de retraite et autres avantages sociaux.



Montréal est le centre bilingue et multiculturel du Canada, avec des assises solides dans l'aérospatial et la haute technologie. Le bureau montréalais de Fasken Martineau (Martineau Walker) est un cabinet multi-services qui possède une vaste expérience dans de nombreux domaines, dont le droit des sociétés, les litiges, le droit du travail et la propriété intellectuelle, pour ne nommer que ceux-là. Nos juristes, tant en droit civil qu'en common law, partagent leurs talents et leurs ressources en vue d'optimiser les résultats pour nos clients. Communiquez avec notre associé directeur, Louis Bernier, au +01/514/397-7463, ou visitez notre site web à www.martineau-walker.com.



QUÉBEC

Le bureau de Québec est situé dans la capitale administrative de la province de Québec, où nos membres sont en contact direct avec le gouvernement et ses agences, tout en offrant aux clients commerciaux une gamme complète de services juridiques. Communiquez avec notre associé directeur, Jean Gagné, au +1/418/640-2010, ou visitez notre site web à www.martineau-walker.com.